

COMMUNIQUÉ

L'Archevêché de Montréal rend public le cinquième rapport trimestriel de l'Ombudsman

Montréal, le 12 décembre 2022 – L'Archevêché de Montréal a rendu public aujourd'hui le cinquième rapport trimestriel réalisé par l'Ombudsman, M^e Marie Christine Kirouack, *Ad. E.* Le rapport analyse les nouvelles plaintes reçues entre le 1^{er} août et le 1^{er} octobre 2022 ainsi que, de façon cumulative, la période allant du 5 mai 2021 au 1^{er} octobre 2022.

Voici un extrait du sommaire du rapport de l'Ombudsman :

« Quant aux plaintes, dans un premier temps, il analyse les nouvelles plaintes reçues depuis le 1^{er} août 2022, soit :

- 7 plaintes d'abus ont été envoyées au Comité consultatif.
- 12 plaintes dites Ombudsman dont trois ont été envoyées au comité consultatif et 9 à Mgr Lépine directement;
- 20 plaintes furent déferées aux Vicaires généraux, et;
- 8 au directeur de l'OPP.

Puis de façon cumulative, il analyse le contenu de toutes les plaintes reçues depuis l'entrée en fonction de l'Ombudsman le 5 mai 2021, soit un total cumulatif de 188 plaintes qui se répartissent comme suit :

- 64 plaintes d'abus qui ont été soumises au Comité consultatif pour recommandations à l'archevêque Mgr Christian Lépine, dont 41 concernent des abus sexuels;
- 59 plaintes aux Vicaires généraux qui ne visent pas des membres du clergé, mais sont plutôt en lien avec la tenue de cimetières, de funérailles, de l'exigence du passeport vaccinal, des recherches généalogiques, des demandes d'apostasie ou des relations de travail, etc.;
- 35 plaintes au Directeur de l'OPP concernant majoritairement des problèmes entre des employés et des membres du clergé ou entre le Conseil de fabrique et un membre du clergé ont été envoyées à l'Office du personnel pastoral (OPP).

De plus, à la suite du dépôt au printemps de l'audit externe effectué par l'honorable André Denis, juge à la retraite, l'Ombudsman s'est vu confier le mandat de traiter tout ancien dossier de plainte ou d'abus qui n'aurait pas été traité par le passé de façon

satisfaisante. Dans le cadre de l'exécution de ce mandat, le Comité consultatif a reçu 14 plaintes, dites « plaintes Ombudsman » qui concernent toutes des abus sexuels et Mgr Lépine, pour sa part, en a reçu 16. »

Remerciements à l'honorable Pepita G. Capriolo

Par ailleurs, Mgr Christian Lépine, Archevêque de Montréal, tient à remercier vivement la juge à la retraite **l'honorable** Pepita G. Capriolo, qui a annoncé sa démission à titre de co-présidente du Comité de mise en œuvre des recommandations incluses dans son Rapport, qui avait été rendu public en novembre 2020.

« La contribution de l'honorable Pepita G. Capriolo, d'abord avec la préparation d'un rapport fouillé puis la mise en œuvre de ses recommandations, s'est avérée inestimable. De grands pas ont déjà été accomplis afin de sensibiliser, de former et de mobiliser le personnel et les bénévoles de l'Église catholique à Montréal, pour éviter toute situation d'abus, et nous poursuivons nos démarches avec détermination », a déclaré Mgr Lépine.

Le [rapport complet](#) est public et accessible sur le site de l'Église catholique à Montréal.

Pour toute demande d'entrevue, veuillez communiquer avec l'Ombudsman.

Par téléphone : 514 PLAINTE - 514 752-4683

Par courriel : plainte@ombudsman-ecm.com

Site internet : www.ombudsman-ecm.com

Source :

Erika Jacinto
Attachée de presse, bureau de l'archevêque
Directrice, Communications et relations avec les médias
Archidiocèse catholique romain de Montréal
ejacinto@diocesemontreal.org